



Exigeons le retrait du
Livret Scolaire Unique
Numérique (LSUN)

*A lire
sur le site la motion
unitaire : Icem, Sud, Cnt..*

La Mauvaise Herbe,
le n°3 est sorti. Abonnez-vous !
Bulletin sur le site de la fédé



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

Loi Travail, saison 2 : GREVE mardi 12 septembre

Communiqué
fédéral du 1er
septembre 2017

Rentrée 2017

Maréchal, nous voilà !

C'est la rentrée des réacs, et en fanfare. Jean-Michel Blanquer est partout. Il clame son amour de la syllabique et des neurosciences. En quête de bonnes formules et de méthodes miracles, il a décidé d'en finir avec « l'égalitarisme destructeur » et la « méthode globale ». Comme jadis, l'ancien Secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse du régime de Vichy, Abel Bonnard, qui dénonçait « l'égalité fallacieuse » et « la haine de toute supériorité ». Il veut donc reconstruire « l'école de la confiance », celle qui évalue – les CP et les 6è auront droit à des évaluations dès septembre – et qui ouvre des « internats d'excellence » pour éloigner les jeunes des quartiers populaires. Évidemment, les redoublements vont être à nouveau facilités.

Lire, écrire, compter. Il va falloir faire vite, car pour le ministre tout va se jouer au CP. Et dès décembre, il faudra rendre des comptes : de nouvelles évaluations ? Pour y parvenir, il vante sa mesure phare les « CP à 12 élèves ». Cette année, elle concernera les REP +, puis l'an prochain les classes REP et enfin les CE1 en éducation prioritaire.

Le collège n'a pas échappé à sa méthode savante. En alimentant un discours nostalgique autour des langues anciennes et des classes bilangues, qui n'avaient jamais réellement disparu, Blanquer cherche à se démarquer du précédent gouvernement à peu de frais, gardant au chaud son projet d'autonomie des chefs d'établissements afin de recruter comme bon leur semble les profs et réfléchit à une rémunération au mérite.

Pour le lycée, la réforme du bac est prévue pour 2021. L'épreuve finale se réduira à 4 domaines, le reste en contrôle continu. Ça devrait coûter moins cher et facilitera probablement la sélection par les universités, également dans les cartons du ministère.

Le tout agrémenté de numérique à toutes les sauces, pour donner l'illusion d'une certaine modernité dans un océan réactionnaire mais aussi pour enrichir les entreprises du secteur.

•••

••• L'école, enjeu politique, est une vieille rengaine. Mais cette nostalgie de l'école d'autrefois marque le grand retour des partisans d'une école de l'ordre et de la nation. Une école au service des élites contre le peuple, et des élèves sommés d'apprendre au plus vite et sans rien comprendre. Un peuple « 100 % employable » comme le rêve le Médef.

De même, en supprimant les « contrats aidés », le gouvernement fragilise gravement l'école et plus généralement l'environnement social de nombreux élèves. (Lire ci-dessous notre analyse)

Aussi, une autre rentrée est nécessaire : celle du combat pour une école de l'émancipation. Nous sommes nombreux·ses à essayer de la construire.

Celles et ceux qui, au quotidien dans leur classe ou dans leurs cours, offrent aux élèves, le pouvoir, la parole qui éveillent au monde et le changent. Celles et ceux solidaires de toutes et tous les opprimé·e·s : migrant·e·s, pauvres, jeunes des quartiers populaires... Celles et ceux qui luttent contre les évaluations stigmatisantes, le livret scolaire numérique (LSU), une hiérarchie rétrograde et autoritaire...

Les 9 et 10 septembre, nous redirons notre opposition à l'état d'urgence permanent qui, sous couvert de « lutte contre le terrorisme », restreint les droits de celles et ceux qui s'opposent au pouvoir pour construire un autre futur.

Le mardi 12 septembre, nous serons en grève contre les ordonnances Macron, la saison 2 de la loi Travail, précarisant toujours plus les travailleuses et travailleurs du secteur privé comme du secteur public.

Car on a toujours raison de se révolter !

CNT - Fédération des Travailleur·se·s, 30 août 2017

La suppression des contrats aidés fragilise gravement l'école et l'environnement social de nombreux élèves. Une première vague est déjà passée, une deuxième étant attendue en janvier.

Ces suppressions ont été imposées dans un mépris complet des travailleurs – en fait le plus souvent des travailleuses – concerné.e.s, dont la rémunération est fréquemment inférieure au seuil de pauvreté et qui réclament de longue date l'accès à un meilleur statut et à un salaire décent. Dans beaucoup de cas, ces contrats aidés conditionnent l'existence même de services publics ou associatifs, dont certains remplissent un rôle vital pour les établissements scolaires.

Le gouvernement prétend que ces suppressions épargnent l'éducation nationale. On peut noter pourtant que celle-ci supporte 23 000 des 149 000 suppressions décidées fin août. A ce jour, il semble soucieux d'épargner les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), dont l'effectif total augmentera. Pour le reste, il est très difficile de savoir comment ces suppressions vont se répartir sur les territoires et ventilées entre les différents métiers. Mais, quoi qu'il en soit, l'école fera directement les frais de ces suppressions dans les collectivités territoriales qui prennent en charge de nombreux services : entretien, transport, cantines,

surveillance... De même, les associations qui interviennent pour les activités péri-scolaires ou qui organisent des interventions dans les écoles dépendent des contrats aidés.

Ces suppressions signifient pour les travailleurs le retour à la case RSA. Elle ira nécessairement de pair avec une dépréciation voire une disparition des services, et dans tous les cas par une augmentation de la charge de travail des personnels restant en poste. Les conséquences retomberont sur les enfants et sur leurs familles, en frappant d'abord les communes qui ont le moins de moyen – aggravant donc les inégalités sociales et territoriales.

Loin de donner les moyens aux collectivités et associations de répondre aux besoins auxquels ils font face en permettant d'embaucher des travailleurs en nombre suffisant et correctement payés, le gouvernement a ainsi décidé de sortir par le bas d'une situation où la participation des collectivités au développement du travail pauvre et du travail précaire apparaissait comme la contrepartie au maintien d'un minimum de services publics. Il donne un véritable coup de grâce qui ne peut que sanctionner l'abandon de certains territoires et de certaines populations par les politiques publiques.